

# PROJET EDUCATIF DES ECOLES COMMUNALES DE GESVES

## **TABLE DES MATIERES**

AVAN	T-PROPOS	. 3
	DDUCTION	
PROJET EDUCATIF		
1.	Cadre règlementaire	. (
2	Les valeurs des Ecoles Communales fondamentales de Gesves	-

**2** + 32 (0) 83/670 300

3

**AVANT-PROPOS** 

Puisque les guerres prennent naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix <sup>1</sup>

Définir un projet éducatif, c'est choisir les valeurs qui seront soutenues et véhiculées dans chacune de ses écoles communales par chaque acteur du Pouvoir Organisateur : membres du Conseil communal, directrice générale de la commune, directions d'école, enseignants, personnel auxiliaire d'éducation, personnel d'entretien et ouvrier. Chaque niveau de responsabilité engendre la mise en œuvre d'objectifs / d'actions et le déploiement de moyens pour atteindre ces valeurs de manière prioritaire et pérenne.

Ce projet éducatif s'inscrit dans les valeurs générales du réseau officiel subventionné <sup>2</sup> et dans le cadre des missions définies par le Pacte d'Excellence initié par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Dans ces différents cadres, chacune des « implantations scolaires » présente annuellement au Pouvoir Organisateur son projet d'établissement qui définit comment les actions et les projets proposés correspondent aux attentes du projet pédagogique du Pouvoir Organisateur.

<sup>1</sup> Charte de l'Unesco

<sup>2</sup> Valeurs définies par le Projet Educatif du Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces

## INTRODUCTION

Il faut tout un village pour éduquer un enfant<sup>3</sup>

Nous nous devons de construire un projet éducatif émancipateur pour « préparer les enfants de nos écoles aux responsabilités de l'homme libre <sup>4</sup>» dans un monde bousculé par de nombreux changements et crises, dans lequel nul ne peut affirmer connaître les compétences, métiers et structures qu'il faut acquérir aujourd'hui pour faire fonctionner la société de demain dans un projet durable.

Dans ce contexte peu rassurant, il est important que les adultes des écoles **permettre à nos enfants de rêver, de se projeter dans un futur possible**, d'avoir envie, envie de se dépasser, de découvrir, de s'ouvrir à l'inconnu, d'apprendre, d'être curieux, de s'informer, de construire avec les autres, de rebondir dans les difficultés, de pouvoir s'adapter, de s'engager ...C'est dans ce terreau riche que nous pourrons ensemble construire ce Demain que nous ne connaissons pas encore et traverser vivants les chocs qui nous frappent de plein fouet.

L'idée de « société éducatrice » n'est nullement utopique. Elle se construit avec les regards croisés des enseignants sur les enfants qu'ils accompagnent, les interventions de nombreux acteurs, exceptionnels ou du quotidien (parent passionné, artiste, agriculteur, médecin, technicien, logopèdes, personnel des centres PMS, ...) qui viennent partager leurs expertises, les groupes d'âge hétérogènes qui favorisent l'entraide et la coopération....

Nous voulons voir la réussite, comme une conscience personnelle d'avoir trouvé sa juste place dans la société. Ce nouveau paradigme, « repose sur la réussite intérieure, sur la mise en ordre des sentiments et des jugements qui assure la cohésion harmonieuse de l'individu et permet d'établir de bons rapports avec les autres et de s'investir positivement dans la vie collective. Cette cohésion aide à définir la vraie réussite, le vrai dépassement de soi. »<sup>5</sup>

Personne ne se transforme seul Personne ne transforme autrui C'est ensemble qu'on se transforme Par l'intermédiaire du monde<sup>6</sup>

Pour ce faire, les enfants et les adultes qui les accompagnent ont besoin de conditions favorables pour renforcer leur confiance en soi et dans la vie ET développer tout leur potentiel :

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Proverbe africain

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Charte de l'Unesco

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Eliane Tarpinian « Revue de Psychologie de la motivation n°11 »

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Paolo Freire « La pédagogie des opprimés »

- Assurer la sécurité physique et affective de chacun
- Construire un bagage intellectuel, culturel, un savoir, des méthodes de travail, tout en permettant à chacun de découvrir son monde intérieur.
- Accepter l'apprenant comme le premier connaisseur de son propre cheminement qu'il soit personnel ou pédagogique
- Apprendre à être des êtres compétents, conscients que l'on apprend grâce au cerveau mais aussi et surtout par le corps
- Donner du sens à ses choix, ses apprentissages, ses engagements
- Donner à chacun le temps de s'adapter et d'apprendre à son rythme

Tous les acteurs du Pouvoir Organisateur des écoles communales de Gesves ainsi que les familles qui y inscrivent leurs enfants doivent adhérer aux valeurs exprimées par ce Projet Educatif.

### **PROJET EDUCATIF**

# 1. Cadre règlementaire

## 1.1. <u>Les 4 objectifs du Décret Mission de 1997</u>

- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;
- Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle;
- Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures;
- Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

## 1.2. Le Pacte pour un enseignement d'Excellence :

Différentes enquêtes travaillant sur l'atteinte des compétences chez nos élèves démontrent que notre enseignement (FWB) a besoin de plus d'équité, d'efficacité et d'efficience. Pour atteindre ces trois visées, sept objectifs d'amélioration baliseront le travail de chaque équipe éducative :

- Augmenter les savoirs et les compétences des élèves pour qu'à minima chaque élève atteigne les socles de compétences ;
- Augmenter la part des jeunes diplômés dans l'enseignement obligatoire ;
- Améliorer l'égalité des chances ;
- Diminuer le taux de redoublement et le décrochage ;
- Réduire les changements d'école au sein du Tronc Commun ;
- Augmenter l'inclusion des élèves à besoins spécifiques ;
- Augmenter les indices du bien-être à l'école et du climat scolaire.

De nouveaux domaines d'apprentissages définis par le Pacte sont proposés aux élèves. Ils rencontrent le premier objectif de la FWB <sup>7</sup> et s'actualisent avec les besoins du XXIème siècle. Ils s'inscrivent dans le Tronc Commun de notre enseignement dans lequel les élèves poursuivront une scolarité de 2 ans et demi à quinze ans dans les disciplines suivantes :

- Français, Arts et Culture
- Langues modernes
- Mathématiques, Sciences et Techniques
- Sciences humaines et Education à la philosophie et à la citoyenneté
- Education physique, Psychomotricité, Bien-être et Santé

\_

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Augmenter les savoirs et les compétences des élèves

- Créativité, Engagement et Esprit d'entreprendre
- Apprendre à apprendre et à poser des choix

### 2. Les valeurs des Ecoles Communales fondamentales de Gesves

2.1. L'école communale proche du citoyen est démocratique. Gérée par des responsables élus, elle s'efforce de répondre aux aspirations et aux besoins de la collectivité locale en matière d'éducation. Elle encourage le jeune à participer à la construction d'une société démocratique et l'amène à s'exercer à la citoyenneté responsable en créant des lieux et des temps de parole où chacun a le droit de s'exprimer et d'être écouté.

Elle est par excellence le **point de rencontre**, le milieu social, le lieu où l'on étudie, où l'on joue ensemble, où l'on partage la vie de tous les autres enfants.

Respectueuse de toutes les conceptions philosophiques et idéologiques, elle est une école de tolérance refusant tout endoctrinement ou neutralisme pris dans le sens de non-engagement et de passivité. Elle s'enrichit de l'échange et de la confrontation d'idées et de convictions différentes.

L'école communale donne une chance à chaque élève de se **construire son propre socle de valeurs.** 

2.2. L'école communale, **respectueuse des droits de l'enfant**, prend en charge le développement de sa personne dans sa totalité. Elle vise à son mieux-être **affectif**, **physique et intellectuel**.

La gestion dynamique de l'école génère une qualité de vie qui privilégie l'épanouissement personnel, la confiance en soi, la socialisation, la solidarité, l'autonomie, le sens des responsabilités, la liberté, l'efficacité, la créativité, le développement corporel, la curiosité d'esprit, l'esprit critique, ....

Le dialogue, le débat d'idées, la collégialité, le sens donné à ce que l'on vit/fait, suscitent **la motivation** nécessaire pour atteindre ces objectifs.

**L'erreur,** accueillie comme faisant pleinement partie du processus, sera source de défis, d'ajustement et de dépassement de soi.

2.3. L'école communale s'engage à amener les enfants qui lui sont confiés à la maîtrise des compétences et savoirs des référentiels de la FWB en ayant pour chacun d'eux la meilleure ambition, ce qui les rendra aptes à suivre avec succès leur cursus scolaire au sein du Tronc Commun et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.

CITOYENNETE RESPONSABLE

RESPECT DES DROITS DE L'ENFANT

MAITRISE DES COMPETENCES ET SAVOIRS EGALITE DES CHANCES

SAVOIR ETRE

- 2.4. L'école communale, ouverte à tous, **refuse toute sélection sociale ou économique** : elle réserve une sollicitude équitable envers tous les enfants qui lui sont confiés. Les infrastructures permettent à chaque enfant d'avoir accès aux outils informatiques afin de **réduire la fracture numérique**.
- 2.5. L'école communale adhère au projet d'une société inclusive et met en œuvre tous les aménagements raisonnables nécessaires afin que chacun, quelles que soient ses difficultés, spécificités et/ou origines, puisse vivre la réussite, comme une conscience personnelle d'avoir trouvé sa juste place dans la société, à commencer par l'école. L'école communale met un accent particulier aux valeurs de respect et d'empathie indispensables à la mise en place de ce projet de société.

CITOYENS ENGAGES DANS LE DEVELOPPEMENT DURABLE 2.6. Chaque enfant de l'école communale sera informé de l'impact des activités humaines sur l'environnement et aura l'occasion d'expérimenter les interdépendances du Vivant. L'école lui offrira l'occasion de débattre sur l'impact de ses choix de consommation et de s'engager dans des projets d'alimentation locale et/ou durable où le goût retrouve une place d'importance, d'économie circulaire, de gestion des déchets, de l'eau, de l'énergie, d'accueil de l'hétérogénéité issue des migrations ....

www.gesves.be